

FILIERE CULTURELLE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels (*) organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine et la région Occitanie, au titre de l'année 2027

DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES (CATEGORIE B)

Conditions d'accès

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement niveau IV), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par les articles R325-10 à R325-34 du code général de la fonction publique, correspondant à l'une des spécialités ouvertes au concours.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L.325-3 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

SPECIALITE	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
	Externe	Interne		
Bibliothèque	25	25	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET OU DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE
Mardi 8 septembre 2026	Mercredi 14 octobre 2026	Jeudi 22 octobre 2026	Jeudi 20 mai 2027

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent, depuis le 1^{er} janvier 2021 l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde.

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion de la Gironde : www.cdg33.fr
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion de la Gironde.